

Formation pour l'habilitation à intégrer une UMH-P

PUBLIC :

- Infirmier en poste dans une structure d'urgence depuis au minimum deux ans et avoir une expérience en SMUR depuis au moins un an.
- Ambulancier en SMUR depuis au moins un an.

PREREQUIS :

- AFGSU2 en cours de validité.
- Avoir suivi les 7h de parcours pédagogique en ligne.

DATES : Cf. catalogue formation et/ou site internet du CESU 74

DUREE : 4 jours (28 heures)

HORAIRES : 08h00-16h30

LIEU : CESU 74

Centre Hospitalier Annecy Genevois site Annecy .

COÛT : 660 euros par apprenant (Tarif de groupe possible).

MODALITES D'EVALUATION :

Évaluation formative, auto et hétéro-évaluation avec :

- Mise en situation (au moins 5 simulations).
- Questionnements ciblés.
- Analyse continue avec les participants.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance de méthodes pédagogiques tout au long de la formation : méthode démonstrative, de découverte ou d'immersion.

TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

- Techniques de pédagogie active.
- Mises en situation apprenante/scénario authentique.
- Apprentissage par simulation.
- Ateliers pratiques, ateliers de geste, apprentissages procéduraux.

INTERVENANT(S) :

Médecins diplômés en pédagogie du 3ème cycle et en simulation en santé avec pratique de SMUR.

Enseignants (ADE et IDE) du CESU avec pratique de SMUR.

Technicien en simulation en santé.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Bulletin d'inscription à retourner par courriel :

cesu74@ch-annecygenevois.fr au plus tard 7 jours avant la formation.

ACCESSIBILITE : nous consulter pour répondre à vos besoins.

Objectifs et compétences visées :

Intervenir en équipe UMH-P, dans le respect du champ de compétences de chaque professionnel pour la prise en charge d'un patient pour toute situation d'urgence médicale ne nécessitant pas la présence physique d'un médecin ou éventuellement dans l'attente de son intervention, à la suite d'un déclenchement par le SAMU et sous la responsabilité du médecin régulateur du SAMU.

Contenu de la formation :

Prendre en soins :

- Recueillir les éléments contextuels, anamnestiques, cliniques, et paracliniques en intégrant les autres intervenants sur place.
- Identifier la situation.
- Transmettre le bilan à la régulation du SAMU.
- Informer le patient et l'entourage tout au long de la prise en soins.
- Agir et utiliser les techniques et thérapeutiques adaptées.
- Surveiller et adapter la prise en soins en lien avec le médecin régulateur du SAMU et du choix du vecteur de transport.
- Assurer la traçabilité des étapes de l'intervention.

Utiliser les moyens de communication :

Téléphonie, radio, dossiers embarqués, visio pré hospitalières, télétransmission de données.

Identifier les procédures pouvant être appliquées en fonction du devenir du patient (laissé sur place, refus de soin, transport sans équipe UMH-P, ...) en lien avec le médecin régulateur du SAMU.

Cette prise en soins sera détaillée pour les situations suivantes :

- Douleur médicale ou traumatique.
- Hypoglycémie avec trouble du comportement, agitation et difficulté de respiration par voie orale.
- Douleur thoracique non traumatique à faible risque de SCA.
- Tableau évocateur d'une crise convulsive généralisée, patient aux antécédents de convulsion.
- Dyspnée sans signe de détresse respiratoire chez un asthmatique connu ou un patient BPCO connu, ne cédant pas au traitement habituel.
- Hémorragie extériorisée.
- Lipothymie et/ou dyspnée survenant dans un contexte évocateur d'allergie.
- Brûlure localisée du 2° ou 3° degré avec hyperalgie.